



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29 février 2016

### LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER EST À L'OS !

La préparation du budget 2016 du Département s'opère dans un contexte d'extrême tension budgétaire. La plupart des Départements de France traversent une situation financière dramatique ! Dans l'attente de solutions concrètes du Gouvernement sur le financement des dépenses sociales qui explosent, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, comme beaucoup d'autres, est contraint de repousser le vote de son budget à fin mars.

Aujourd'hui, Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental, réunit l'Assemblée départementale afin de présenter les orientations budgétaires de l'année dans un climat d'incertitude.

#### Des Départements au bord du gouffre

En octobre 2015, l'Assemblée départementale a unanimement voté un vœu demandant à l'État de garantir aux collectivités les moyens d'exercer leurs compétences. Le Gouvernement a mis du temps mais il semble avoir enfin entendu la colère et la détresse des Départements.

Jeudi 25 février, Maurice Leroy faisait partie de la délégation de l'Assemblée des Départements de France (ADF) qui a été reçue par le Premier Ministre, Manuel Valls.

Ce dernier a annoncé une prise en charge par l'État du financement du RSA dans le cadre d'une réforme globale des allocations sociales. Sur le principe, les mesures proposées répondent à la demande réitérée par les Départements mais des points cruciaux doivent encore être négociés. L'ADF se réunira demain, mardi 1<sup>er</sup> mars, pour répondre collectivement à ces propositions.

**Maurice Leroy demande au Gouvernement « que des mesures concrètes aboutissent car c'est à l'État de prendre ses responsabilités et d'assumer le reste à charge des bénéficiaires du RSA. Ce n'est pas aux Loir-et-Chériens de financer ce dispositif national avec leurs impôts locaux. »**

#### Le Loir-et-Cher combatif

Afin de **ne pas pénaliser les initiatives locales et continuer de garantir un appui financier stable et constant aux porteurs de projets** dans nos territoires, en janvier dernier, Maurice Leroy a réuni les élus en session extraordinaire. **L'Assemblée départementale a voté à l'unanimité le déblocage par anticipation et sur la base des mêmes montants que l'an dernier, les subventions aux associations et ceux de la Dotation de Solidarité Rurale pour les communes de moins de 2 000 habitants.**

Aujourd'hui, le débat des orientations budgétaires s'ouvre donc dans un contexte inédit et extrêmement difficile. **L'explosion des dépenses sociales non compensées par l'État - 282 millions d'euros dus par l'état au Loir-et-Cher - conjuguées à la forte baisse des recettes, asphyxient clairement le Département.**

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toutes les économies qui pouvaient être réalisées ont été faites. **Grâce à des efforts drastiques, 8,8 millions ont été économisés en 2014 et 12,6 millions en 2015 !** La bonne gestion et la stricte maîtrise des dépenses du Département ont d'ailleurs été saluées par la Chambre Régionale des Comptes et la Cour des Comptes a même cité le Loir-et-Cher en exemple. Nos marges de manœuvres sont de plus en plus réduites.

**Comme le dit Maurice Leroy « nous sommes désormais à l'os ! Il n'y a plus de gras et à force de serrer les boulons, nous risquons bientôt de les faire péter ! ».** L'analyse présentée par Michel Klopfer nous permet de saisir l'ampleur de la situation. Le Conseil départemental est aujourd'hui suspendu à l'évolution des mesures de Matignon et aux négociations qui vont débiter.

**Le Département devra-t-il baisser ses dépenses de fonctionnement au-delà de ses capacités ? C'est-à-dire abandonner certaines politiques et certains services rendus aux Loir-et-Chériens. Les élus seront-ils contraints à une hausse du taux de foncier bâti ?**

**Maurice Leroy se veut néanmoins combatif : « La gravité, bien réelle, de la situation ne doit pas nous empêcher d'espérer et de travailler pour les grands chantiers d'avenir ».** C'est pourquoi le Conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite montrer la voie d'une nouvelle action publique de proximité tendue vers toujours plus d'efficacité.

**Les objectifs sont clairs : maintenir un niveau d'investissement suffisant** pour préparer l'avenir, **mener les grands projets structurants** : travaux routiers, déploiement du Très Haut Débit, rénovation des collèges, maintien de la Dotation de Solidarité Rurale, etc., et **s'appuyer sur la démarche Loir&Cher 2020 pour développer les initiatives locales.**

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12